RCS : EVREUX
Code greffe : 2702

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00109
Numéro SIREN : 413 873 670
Nom ou dénomination : CLEOR

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2022 sous le numéro de dépôt 2169

« CLEOR »

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 43.091.620 EUROS

SIEGE SOCIAL A LE VIEIL EVREUX (27930)
60, Rue Roland Garros

413 873 670 RCS EVREUX

(« la Société »)

oooOooo

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 25 FEVRIER 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
LE VINGT CINQ FEVRIER
A ONZE HEURES
AU SIÈGE SOCIAL.

La société FINANCIERE ECLAT, société par actions simplifiée ayant son siège social à LE VIEIL EVREUX (27930), Rue Roland Garros n°60 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVREUX sous le numéro 752 707 695, représentée par son président Monsieur Massimo CARRARO,

Associée unique de ladite Société.

A pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Nomination d'un nouveau directeur général unique et
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

DECISIONS

PREMIERE DECISION

L'Associé unique décide en conséquence et en application de l'article 13.2 des statuts de nommer en remplacement de la société GB Patrimonial pour une durée illimitée en qualité de Directeur Générale de la Société :

Madame Gwendoline SIETTE
Née le 30 mars 1978 à Paris 18e,
de nationalité française,
Demeurant 32, rue de Stalingrad 78800 HOUILLES.

Madame Gwendoline SIETTE déclare accepter, les fonctions qui viennent de lui être conférées et n'avoir connaissance de l'existence d'aucun motif faisant obstacle à sa nomination.

DEUXIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publication prescrites par la loi.

De tout ce sue dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée unique et le Président puis répertorié sur le registre des décisions de l'Associée unique.

FINANCIERE ECLAT
Rep. par Monsieur Massimo CARRARO
PRESIDENT
ASSOCIEE UNIQUE

Monsieur Massimo CARRARO
PRESIDENT

Madame Gwendoline SIETTE
DIRECTEUR GENERAL
(Faire précéder la signature de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de directeur général »)

Bon pour acceptation des fonctions de directeur général.